



(1) COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE  
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS  
DU MARDI 21 MAI 2019

En communication

Pascal BAUDE

Christine BELLEVILLE

Pascal BOUCHET

Marc CHATAIN

Serge DAGADA

Jean-Louis DUGRAVOT

Jean-Claude HEBRAS

Gisèle LE TUHAUT

Bernard MALFONDET

Annie MOREAU

Charles SCOTTO

Nicolas ZAJAC

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT

Jean-Claude HEBRAS

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

11 h 05

Le Président et les membres de la COC en réunion ce jour doivent examiner les points suivants :

- . Traitement des anomalies de la journée du 18/19 mai
- . Point sur les finalités -18 Masculins (1/8° et 1/4 de finales)
- . Avancement de la programmation des matches de barrage N3M.

En préambule Pascal Baude se félicite de la persistance des enjeux dans les différents championnats (N1, N2 et N3) tant pour les accessions que pour les relégations.

Le championnat D2F qui s'est terminé ce week-end en est la parfaite illustration : Mérignac a été sacré champion lors de cette ultime journée et les clubs luttant pour éviter la relégation ont dû batailler jusqu'à la dernière seconde.

L'autre conséquence du maintien de ces enjeux fait que certains clubs barragistes ne sont toujours pas identifiés.

**Anomalies du week-end**

Les contrôleurs respectifs font état de très peu d'anomalies et malheureusement ils reviennent toujours sur les absences de secrétaire pour les clubs visiteurs.

Un point positif : les deux officiels de table identifiés en «fin de validité» ont été régularisés par leur ligue d'appartenance et pourront poursuivre leur mission jusqu'en fin de saison.

**Point sur les finalités -18M**

Pour ces quatre championnats, les rencontres ont, là aussi, été particulièrement disputées.

On constate quelques remontées tardives de résultats et les membres regrettent le dépôt d'une réclamation, non confirmée, et qui n'avait pas lieu d'être.

**Avancement de la programmation des matches de barrage N3M**

Les deux matches qui devaient se dérouler à la Maison du Handball à Créteil auront finalement lieu à la Halle Carpentier à Paris.

En l'absence de candidats neutres pour la rencontre entre les clubs de la poule 1 et la poule 7, la ligue Occitanie est sollicitée pour organiser cette rencontre et proposer un site (hors réunion, le jour-même, le site de Pechbonnieu a été proposé et retenu).



**Barrages d'accession N2F en N1F**

Les 4 matches de barrage féminins se dérouleront à Angoulême selon le tirage suivant :

- . Second de la poule 7 contre le second de la poule 1
- . Second de la poule 4 contre le second de la poule 2
- . Second de la poule 3 contre le second de la poule 5
- . Second de la poule 6 contre le second de la poule 8

**Barrages d'accession N3M en N2M**

- . Second de la poule 7 contre le second de la poule 1 à Pechbonnieu (31)
- . Second de la poule 4 contre le second de la poule 2 à Paris (Halle Carpentier)
- . Second de la poule 3 contre le second de la poule 5 à Paris (Halle Carpentier)
- . Second de la poule 6 contre le second de la poule 8 à Guilhaumand Granges (07).

**ORGANISATION DES PHASES FINALES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019**

COMPETITION	DATE	ORGANISATEUR/LIEU
BARRAGES N3 MASCULINS ACCESSION N2	Samedi 08 juin	3 sites (voir infos ci-dessus)
BARRAGES N2 FEMININS ACCESSION N1	Samedi 08 juin	ANGOULEME CHARENTE HB (6016001)
MOINS 18 MASCULINS CHPT FALCONY & CHALLENGE HONNEUR	Samedi 01 et Dimanche 02 juin	AVANT GARDE DEAUVILLAISE (5914036)
MOINS 18 MASCULINS CHPT ELITE & CHPT EXCELLENCE	Samedi 01 et Dimanche 02 juin	HBC VOLCANS (5115001)
MOINS 18 FEMININS CHPT GARCONNET & CHALLENGE HONNEUR	Samedi 08 et Dimanche 09 juin	ALJO COGNAC HB (6016007)
MOINS 18 FEMININS CHPT ELITE & CHPT EXCELLENCE	Samedi 08 et Dimanche 09 juin	ALC LONGVIC HB (5221025)
FINALITES METROS/ULTRAMARINES <i>(tournoi ultramarin, finales ultramarines, finales N1F/N2F et /N3F territoriale &amp; N2M/N3M)</i>	du 04 au 08 juin	FFHB / LIGUE IDF (Halle Carpentier Paris 13)

Fait à Créteil,  
le 24 mai 2019

Le Président,  
Pascal BAUDE



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	WE 17/18 MAI 2019
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission	/
<u>CONCLUSION DE MATCH</u> Non parvenue dans les délais	/
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de Vérification de FDME)	- MOLSHEIM N2M/P4 - ST SEBASTIEN SPORTS N3M/P3 - HBC SEMUR-EN-AUXOIS N3M/P6 - OGC NICE COTE D'AZUR HANDBALL LFH - VILLIERS ETUDIANTS CLUB HANDBALL N2F/P4 - BASSIN MUSSIPONTAIN HANDBALL N2F/P5
* <u>PENALITE SPORTIVE</u>	
* <u>FORFAIT</u>	

\*Sous réserve des procédures en cours

(1) Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.